

# SEANCE DU 7 OCTOBRE 2021

**Président : Monsieur GUERIN**

**Présents : Mme MAYOUSSIER, Ms CURT, ECOCHARD, Mmes BLANC, LAURENT, PIERRÉ, PLISSONNIER, Ms PETITJEAN, GISBERT-CUREAU, REYNAUD, CRESPEL, LEGRAIS-BOUCHER,**

**Excusée : Mme FREBAULT**

**Secrétaire de séance : Mme PIERRÉ**

Le Conseil Municipal, réuni à la salle Henri Baillet, sous la présidence de Monsieur Serge GUERIN, Maire, approuve le compte rendu de la séance du 30 août 2021 et passe ensuite à l'ordre du jour.

## **OBJET : BAUX RURAUX**

Monsieur le Maire rappelle que des terrains font l'objet d'un bail rural consenti pour les parcelles C23, C24 et C25.

Chaque année la redevance est calculée suite à la parution de l'arrêté fixant le prix des fermages. Ce dernier fait apparaître une variation de l'indice par rapport à l'année 2020 de + 1.09 %.

Depuis 2011, compte tenu de l'aménagement du quartier « Val Roman » et construction du giratoire, des gênes sont occasionnées pour la culture des parcelles mentionnées.

Afin de percevoir le montant dû au titre de l'exercice 2021 et ne pas pénaliser l'exploitant agricole, Monsieur le Maire propose une réduction de 20 % à appliquer sur 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire, à savoir un rabais de 20 % pour 2021 sur le montant dû par l'exploitant agricole, relatif au fermage sur les terrains ci-dessus dénommés :

- Fermage 2021 parcelles C23 et C25 :  $159,14 \text{ €} \times 1,0109 = 160,87 \text{ €} \times -20 \% = 128,70 \text{ €}$
- Fermage 2021 parcelle C24 :  $91,52 \text{ €} \times 1,0109 = 92,52 \text{ €} \times -20 \% = 74,01 \text{ €}$

*Pour information :*

- *Fermage 2020 parcelles C23 et C25 :  $158,27 \text{ €} \times 1,0055 = 159,14 \text{ €} \times -20 \% = 127,32 \text{ €}$*
- *Fermage 2020 parcelle C24 :  $91,02 \text{ €} \times 1,0055 = 91,52 \text{ €} \times -20 \% = 73,22 \text{ €}$*

## **OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX**

Madame Christèle MAYOUSSIER, Adjointe aux finances, fait part à l'Assemblée de la nécessité d'apporter des modifications sur le budget annexe des locaux commerciaux, pour la raison suivante.

Suite à la renégociation de l'emprunt « Participation pour Bourg-Habitat – Travaux commerces », la Commune a réalisé un nouveau prêt de substitution d'un montant de 389 619,91 €, auprès de la Banque Populaire Bourgogne-Franche-Comté. Des frais de dossier d'un montant de 450 € ont été appliqués. Après mandatement de ceux-ci, le chapitre 011 se retrouve en déficit de 85,36 €. Il convient donc de procéder aux écritures comptables pour rééquilibrer ce chapitre.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser les modifications budgétaires dont le détail figure dans le tableau ci-après pour pouvoir régulariser cette écriture comptable.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-615228 : Entretien et réparations autres bâtiments	350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-627 : Services bancaires et assimilés	0,00 €	450,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>350,00 €</b>	<b>450,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-022 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )</b>	<b>0,00 €</b>	<b>900,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6688 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-752 : Revenus des immeubles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
<b>TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>350,00 €</b>	<b>1 350,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** la décision modificative n° 2 sur le budget annexe des locaux commerciaux 2021.

### **URBANISME**

#### **Révision du PLU**

- Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : ce plan a été présenté aux personnes publiques associées (Préfecture, Région, Conseil Départemental de l'Ain, CA3B, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'Artisanat et SNCF) lors d'une réunion qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2021, au cours de laquelle les échanges ont été constructifs. Ce document n'a pas fait l'objet de remarques particulières. Il sera débattu lors du Conseil Municipal extraordinaire prévu le 18 octobre 2021 et fera l'objet d'une présentation en réunion publique le lundi 6 décembre à 18h30.

### ***Présentation des dossiers en cours***

- DP 001 405 21 D0027 : ENERGIELYN / 1899 route de Chalamont / panneaux photovoltaïques
- DP 001 405 21D0028 : GARIBIAN Jennifer / 20 lotissement les Thiards / isolation des murs extérieurs de la maison
- PC modificatif 001 405 20 D0017M01 : EL MANSOURI Youssef / Val Roman 2 / remplacement de la porte de garage par une baie vitrée → refus car non-conforme à l'article 1AU7 du règlement du lotissement. Seul le garage peut être implanté sur la limite séparative.

### ***COMPTE RENDUS :***

#### **Serge GUERIN :**

- Plan de circulation dans le quartier du « Val Roman » : le choix de la barrière a été arrêté. La commande auprès de l'entreprise Miditraçage est en cours. La livraison et la pose sont prévues fin octobre. Deux panneaux rappelant l'interdiction de stationner devant cette barrière, pour permettre le passage des véhicules de service et de sécurité, ont été ajoutés à cette commande. Le coût total de cette prestation s'élève à 2 267,88 € TTC.
- Etude géotechnique des sols pour la vente de terrains : la société AESF de la Mulatière a réalisé les études les 23 et 24 août 2021. Les conclusions mentionnent les recommandations pour les futures constructions.
- Projet de restructuration du pôle sportif : suite aux diverses consultations, les sociétés retenues pour ce projet sont les suivantes :
  - Le cabinet d'architectes Jacques GERBE de Bourg-en-Bresse, pour la mission de maîtrise d'œuvre
  - L'entreprise DEKRA Industrial SAS de Lyon pour la mission de coordination SPS (Sécurité Protection de la Santé)
  - L'entreprise SOCOTEC de Bourg-en-Bresse pour la mission de contrôle technique.

Une première réunion de démarrage avec les différents intervenants a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2021 qui a permis de resituer le projet dans son contexte, de rappeler les enjeux et les attentes de la Commune. Elle s'est clôturée par une visite sur site.

L'objectif est de déposer le dossier de permis de construire début février 2022 pour un démarrage des travaux en septembre 2022.

- Patrimoine : un propriétaire de four à pain sur la commune souhaite s'en séparer. La Commune ne possédant que très peu de biens patrimoniaux remarquables, une réflexion est à engager sur ce sujet. Une visite du four par les élus sera programmée prochainement.

#### **Christèle MAYOUSSIER :**

- Commission communication :
  - Nouvel appel à candidature afin de renforcer cette commission, ce qui permettrait de mieux répartir les tâches lors de la rédaction des articles des bulletins municipaux

- Prochain bulletin municipal : une réunion de préparation s'est tenue le 4 octobre dernier. L'objectif est de faire des textes courts avec davantage de photos. Le rendu des articles est prévu pour le 2 novembre. Un changement de format et du papier est souhaité. Un devis sera sollicité auprès de sociétés d'imprimerie.
- CCAS :
  - Prochaine réunion prévue le 13 octobre 2021, avec pour ordre du jour, entre autres, le repas du CCAS avec le choix du traiteur et le retour d'information suite à un rendez-vous avec l'entreprise SOLIMUT relatif à une mutuelle communale.
  - Madame Dominique DENIS-LAROQUE a remplacé Madame Nathalie FOURNIER-BERGERON, en qualité de membre non élu du CCAS
- Commission Finances du 6 septembre 2021 : point sur l'exécution budgétaire. Une prochaine réunion est programmée le 25 octobre 2021 afin d'étudier, entre autres, les tarifs 2022.
- Assemblée Générale du Sou des Ecoles du 17 septembre 2021.

#### **Vincent REYNAUD :**

- Problème de stationnement au Lotissement « Domaine des Granges » : un véhicule professionnel stationne sur le trottoir.
- Travaux fibre : absence de signalisation sur un chantier de l'entreprise EIFFAGE sur le Chemin des Sauvagères. L'entreprise en sera informée.

#### **Elodie LAURENT :**

- Lotissement « les Charmilles » : le problème de stationnement d'une remorque et de matériels sur les places de parking est toujours d'actualité.
- Les racines d'un arbre au lotissement du Bois Joli ont déformé le revêtement du trottoir et menacent de détériorer le mur de clôture d'un riverain. Un autre arbre du même lotissement serait à élaguer. Un point sur site sera réalisé.

#### **Olivier PETITJEAN**

- Aménagement du parking poids lourds : les travaux sont achevés. Les panneaux de signalisation seront installés prochainement par les agents communaux.
- Plateforme ordures ménagères au Val Roman : elle sera déplacée de l'autre côté de la chaussée où la butte a été rasée, afin de permettre l'implantation d'un point d'apport volontaire.

#### **Pascal LEGRAIS-BOUCHER**

- Assemblée Générale de la Chorale « La Madrigale » du 2 septembre 2021 : fort taux de participation. La présidente a démissionné. Un nouveau bureau a été constitué. La nouvelle présidente est Isabelle FLAUX. Une nouvelle convention avec la Commune est en cours d'élaboration.

➤ Forum des Associations du 4 septembre 2021 : 14 associations ainsi que les Sapeurs-Pompiers de Saint-Paul-de-Varax étaient présents. Il a pu être décompté 11 visiteurs faisant déjà partis d'associations locales et 23 nouveaux visiteurs.

➤ Assemblée Générale des supporters de foot prévue le 9 octobre 2021 à 11 h.

### **Jean-Claude ECOCHARD**

➤ Appartement de la Cure : la peinture de la porte d'entrée et des escaliers a été réalisée par un agent communal. Les poignées des portes et des fenêtres ont été changées. Le coût des fournitures s'est élevé à 414,61 €. Un devis pour l'installation de meubles de cuisine, d'une hotte et d'une plaque de cuisson sera sollicité.

➤ Appartement de l'école : Les crémones de la porte-fenêtre doivent être changées  
→ Devis de l'entreprise LACOMBE d'un montant de 234 € TTC validé.

➤ Ecole :

○ Volets roulants : les nouvelles télécommandes ne sont plus adaptées à celles déjà existantes. Une réflexion est à engager sur le changement de certains volets.

○ Extincteurs : deux extincteurs sont à remplacer suite à l'effraction du printemps  
→ Devis de l'entreprise DESAUTEL d'un montant de 182,53 € validé.

➤ Infiltrations toiture de l'Eglise : l'entreprise Bresse Dombes Toiture a réalisé les travaux courant septembre 2021.

➤ Entretien du terrain de football « Honneur » : devis validé de l'entreprise ROCHET d'un montant de 4 282,68 € TTC comprenant une fertilisation et une rénovation. En accord avec le club de foot, il est convenu que le terrain ne sera pas utilisé avant février/mars 2022.

➤ Matériels du service technique : divers matériels nécessitent des entretiens plus ou moins importants.

○ La tondeuse WOLF a fait l'objet d'une réparation d'un montant de 869,40 € TTC.

○ L'épareuse est fendue et nécessite des travaux.

○ Le remplacement de l'embrayage du camion est à prévoir. Les travaux sont estimés à 1 477 € TTC.

Une réflexion sera à engager concernant le remplacement des matériels qui deviennent obsolètes.

➤ Toilettes publiques de la Place : l'urinoir étant cassé, il conviendra de le remplacer. Il est également signalé que la porte est en très mauvais état.

## **Marie-Laure PLISSONNIER**

- Travaux de l'entreprise BRUNET au Val Roman : les travaux relatifs à la reprise de soutènement des galets et du drain le long des lots 5 et 8 sont achevés.
- Absence d'éclairage aux abords de la salle des fêtes, sur le chemin piétonnier allant au parking. Une réflexion est à prévoir dans le cadre de la restructuration de la salle sportive.

## **Ludovic CURT**

- Relais Assistantes Maternelles (RAM) : réunion du 24 septembre 2021 des Communes partenaires (Péronnas, Lent, Saint-Rémy, Saint-André-sur-Vieux, Servas). Ce relais apporte un soutien aux parents et aux assistantes maternelles et propose des activités pour les enfants le vendredi, par rotation dans chaque commune. 9 assistantes maternelles sur 10 domiciliées à Servas y participent. Le budget a été validé et la participation 2021 de la Commune de Servas s'élève à 1 665 €.
- Assemblée Générale des P'tites Fourchettes du 20 septembre 2021 : Les bilans moral et financier ont été approuvés ainsi que le nouveau règlement intérieur. Le fonctionnement de la cantine sera à revoir pour définir les règles entre chaque intervenant.
- Commission Petite Enfance :
  - Jeu-concours du Bois du Suc : la correction a été effectuée le 22 septembre 2021. Il a été dénombré 46 participants, en légère baisse par rapport à 2020. Une réflexion sur un autre type de jeu est à prévoir.
  - Opération « Nettoyons la Nature » : elle s'est déroulée le 25 septembre 2021. 50 kg de déchets ont été récoltés sur 4 parcours.
  - Conseil Municipal des Enfants :
    - Réunion du 15 septembre 2021 : définition de l'emplacement du totem qui sera posé le 5 novembre et bilan de l'année écoulée. Le point positif qui est ressorti est la création du totem et le point négatif a été le jeu du Bois du Suc.
    - Réunion du 20 octobre 2021 : élaboration d'une carte pour les colis du CCAS et de la décoration de table pour le repas du CCAS en partenariat avec Marie-Thérèse VENET.
    - Réunion du 19 novembre 2021 : élections avec les élèves de CM1 et CM2. Le scrutin se fera au vu de listes de 4 jeunes. Le prochain thème proposé portera sur le réchauffement climatique.
    - Réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2021 : elle se fera en présence de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (ALEC01) pour le projet de création d'une fresque sur le réchauffement climatique.
  - Atelier découverte : des séances de découverte de la philosophie seront à programmer avant la fin de l'année.

- Transport scolaire : un règlement sera établi par GBA puisqu'il s'agit d'une compétence de GBA déléguée à la Commune. Le trajet sera défini et ne devra pas différer.
- Restaurant scolaire :
  - Effectifs :  
Maternelle : 30 enfants pour 2 encadrants : effectifs à surveiller  
Elémentaire : 60 enfants pour 3 encadrants : service bruyant.
  - Activités : les jeux se déroulent bien. Les CP souhaitent l'installation de cages de football modulables.
  - Mobilier : il convient de prévoir l'acquisition d'une table basse supplémentaire pour les maternelles.
- Classe ULIS : 2 armoires (meuble étagère) ont été achetées pour un montant total de 530,12 € TTC.

**Prochaine séance du conseil : Jeudi 4 novembre 2021**

**Séance levée à : 23 h 30**

**Affiché le 13 octobre 2021**

BLANC Virginie		LAURENT Elodie	
CREPEL Michel		LEGRAIS-BOUCHER Pascal	
CURT Ludovic 2 <sup>ème</sup> adjoint		MAYOUSSIER Christèle 1 <sup>ère</sup> adjointe	
ECOCHARD Jean-Claude 4 <sup>ème</sup> adjoint		PETITJEAN Olivier	
FREBAULT Aurélie	Excusée	PIERRE Cathy	
GISBERT-CUREAU Stéphane		PLISSONNIER Marie-Laure	
GUERIN Serge Maire		REYNAUD Vincent	